

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18 ^{eme} (17 ^{eme})
Nom de site		Numéro	T96094
Adresse du site	94, rue Leibniz	Hauteur	R+7+C (entre 24.58 et 25.04m)
Bailleur de l'immeuble	Social : Batigère	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G + réservation antenne		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/09/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/09/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	23/11/2019
Historique et contexte	néant

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Le développement des usages des smartphones et tablettes a considérablement augmenté le trafic observé dans la zone considérée. Pour répondre à la forte croissance de ces nouveaux usages, Bouygues Telecom souhaite renforcer son équipement antenne. Ainsi, les utilisateurs de la zone pourront bénéficier de débits plus confortables et conformes à leurs usages.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 130° et 240° ainsi que 3 antennes inactives.		
Distance des ouvrants	1.60m sous les antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	0° <4V/m, 130° <5V/m et 240° <5V/m.	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à installer 3 antennes octobande de 2m70 et 3 antennes inactives de 0.90m.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antenne et ne seront pas visibles depuis la rue
Hauteur antennes/sol	27.79m (0° et 240°) 27.33 (130°)

Date :

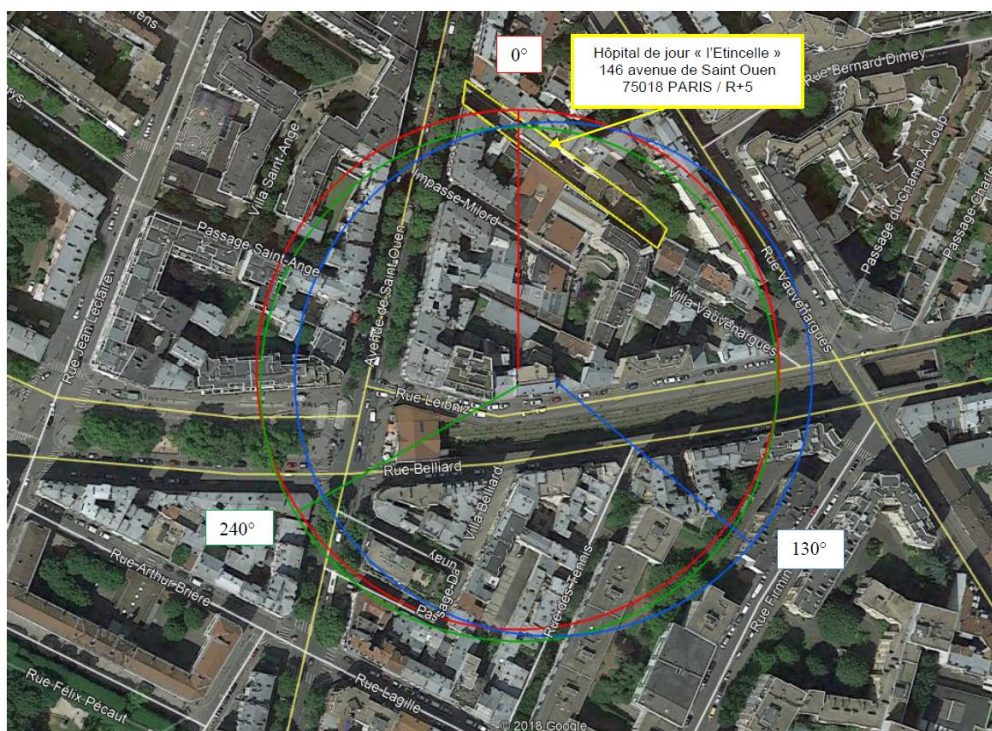
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Hôpital de jour « l'Étincelle »	146 avenue de Saint-Ouen 75018 PARIS	R+5	Oui	65m.	2.412

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

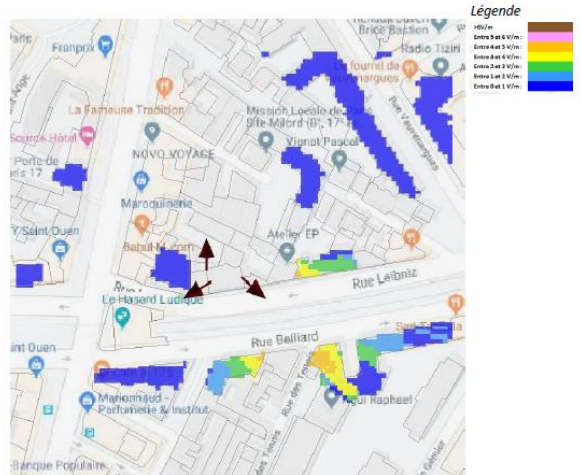
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



b. Azimut 130°

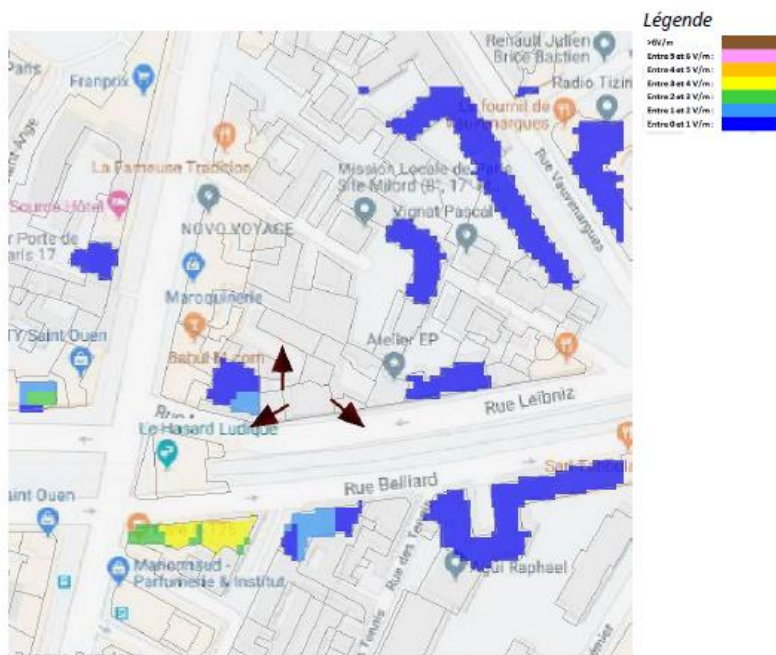
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
 [Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 130°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	19,5 m	22,5 m	22,5 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté



Vue des AzimutsSecteur 1 - 0°Secteur 2 - 130°Secteur 3 - 240°

